

Séance du 10 mars 2022

Présents : MM. ~~Glaude, Président~~
~~Franco, Dequae-Schrijvers, Demeuse Echevins~~
~~Poncin, président de CPAS~~
Aubry, Vaguet, Debarsy, Guillaume,
Grandjean, Lindt, Collet, ~~Ney-Glaise,~~
Conseillers.
Mme Leroy, Directrice générale.

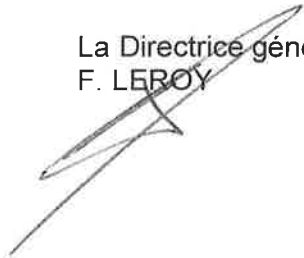
Le Conseil communal,

Conformément à l'article L 1122-17 CDLD et à la section 10 du règlement d'Ordre Intérieur du conseil communal, Mr Aubry, conseiller communal, ouvre la séance.

Mr Aubry constate que la majorité de ses membres en fonction n'est pas présente. Mr Aubry clôt la séance.

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale,
F. LEROY



Le Président,
J. AUBRY

